

Éléments financiers

Commission permanente
du 07/07/2025

N° 50927

Dépense(s)

Recette(s)

Imputation	75-221-755 - Pénalités de retard
Objet de la recette	Pénalités de retard
Nom du tiers	Missenard Climatique
Montant	4 858,34 €